

Date: 17/03/2023

PLAN DE VENTE LOT n°3

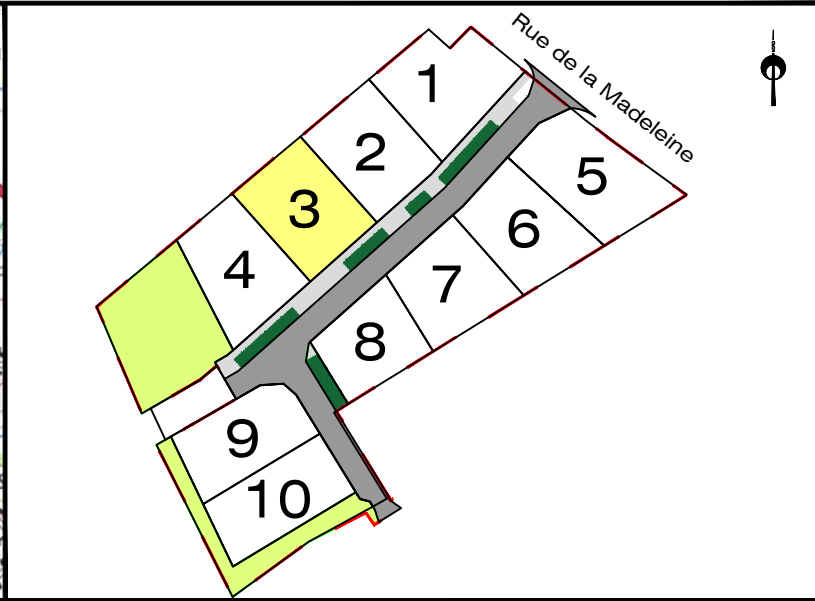
Cadastre : Section ZX n° 420

Superficie Arpentée : 389 m²

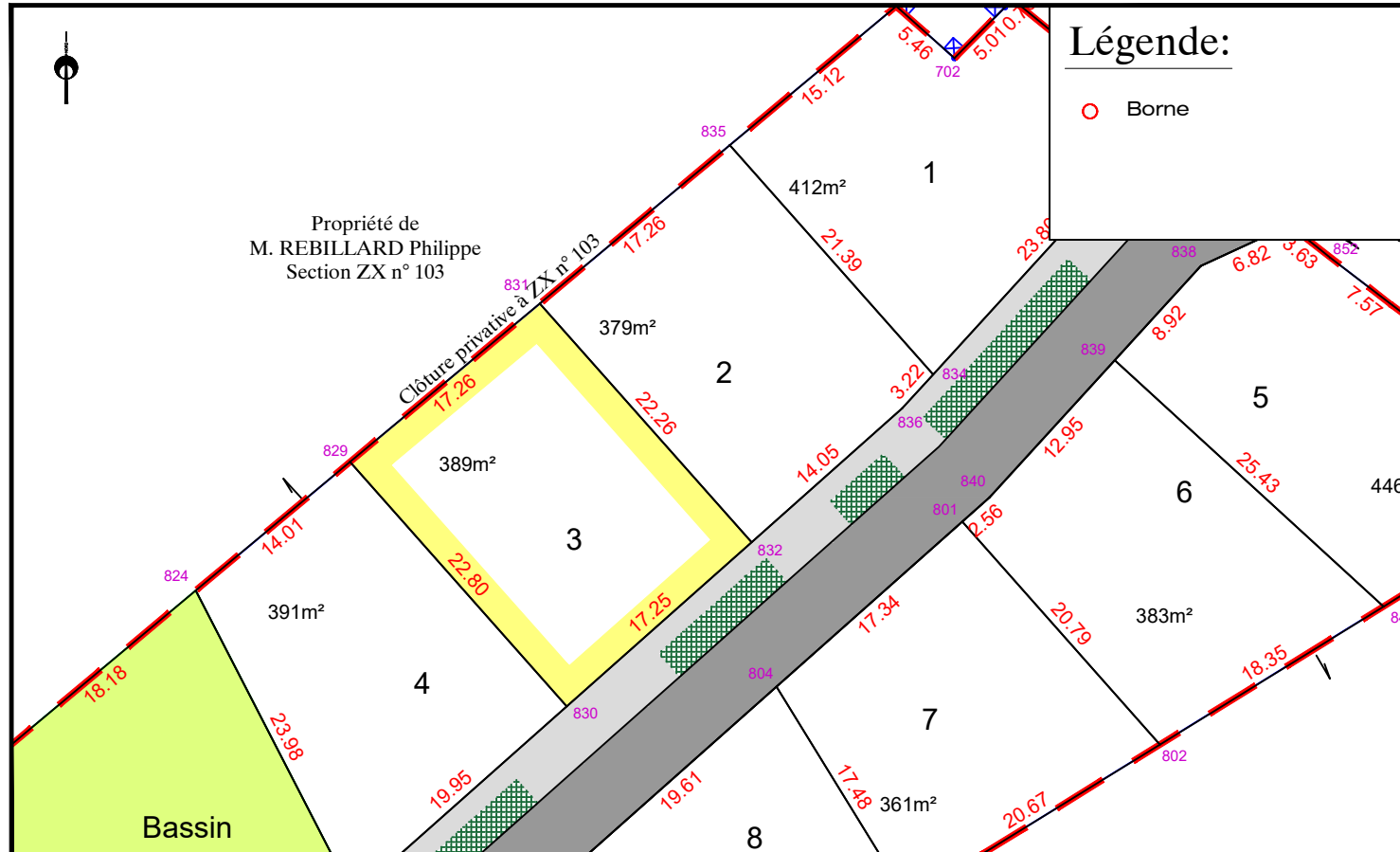
Surface de
plancher : 250 m²

PLAN DE SITUATION - Sans échelle

PLAN D'ENSEMBLE - Sans échelle



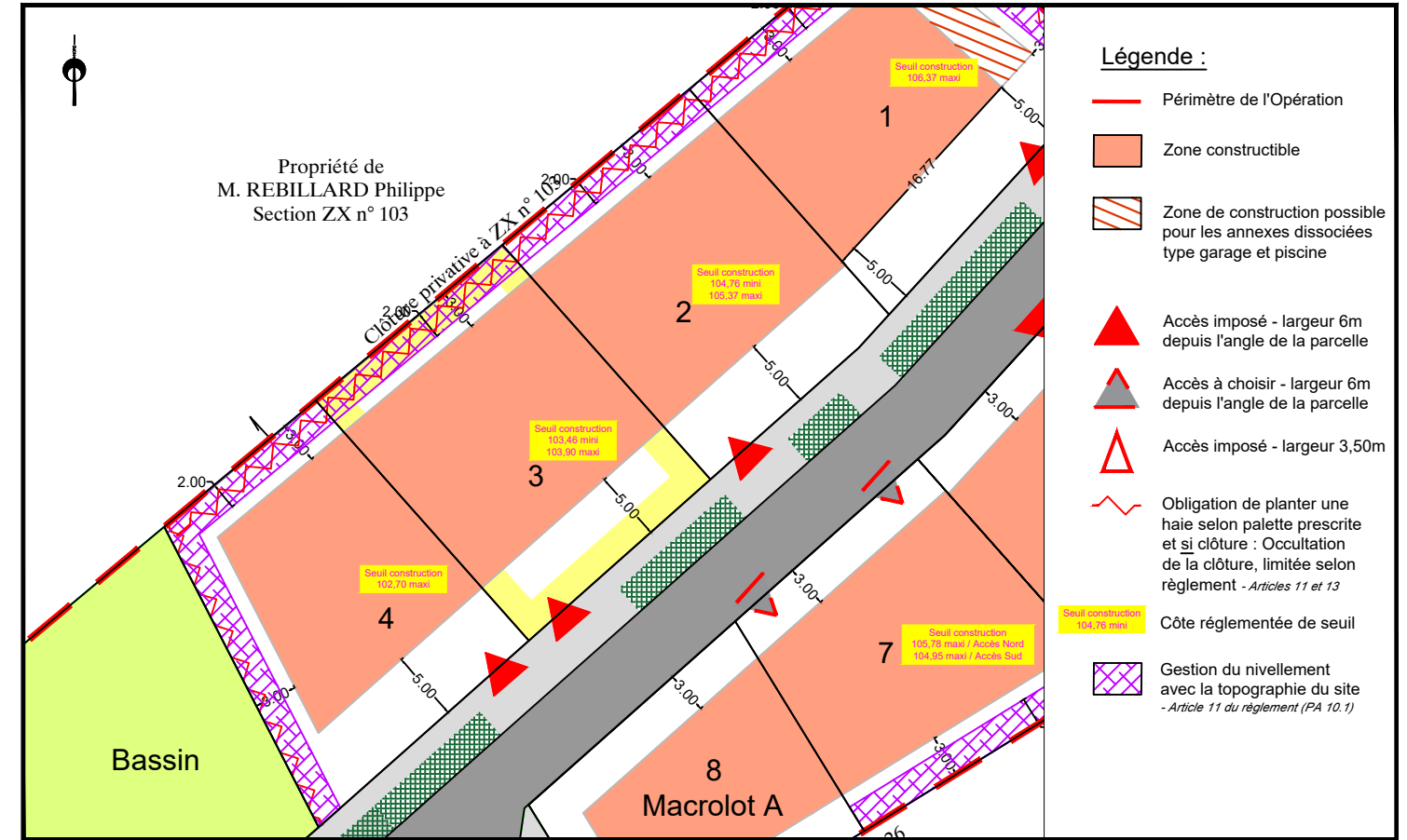
PLAN DE BORNAGE- Echelle: 1/500



Légende:

○ Borne

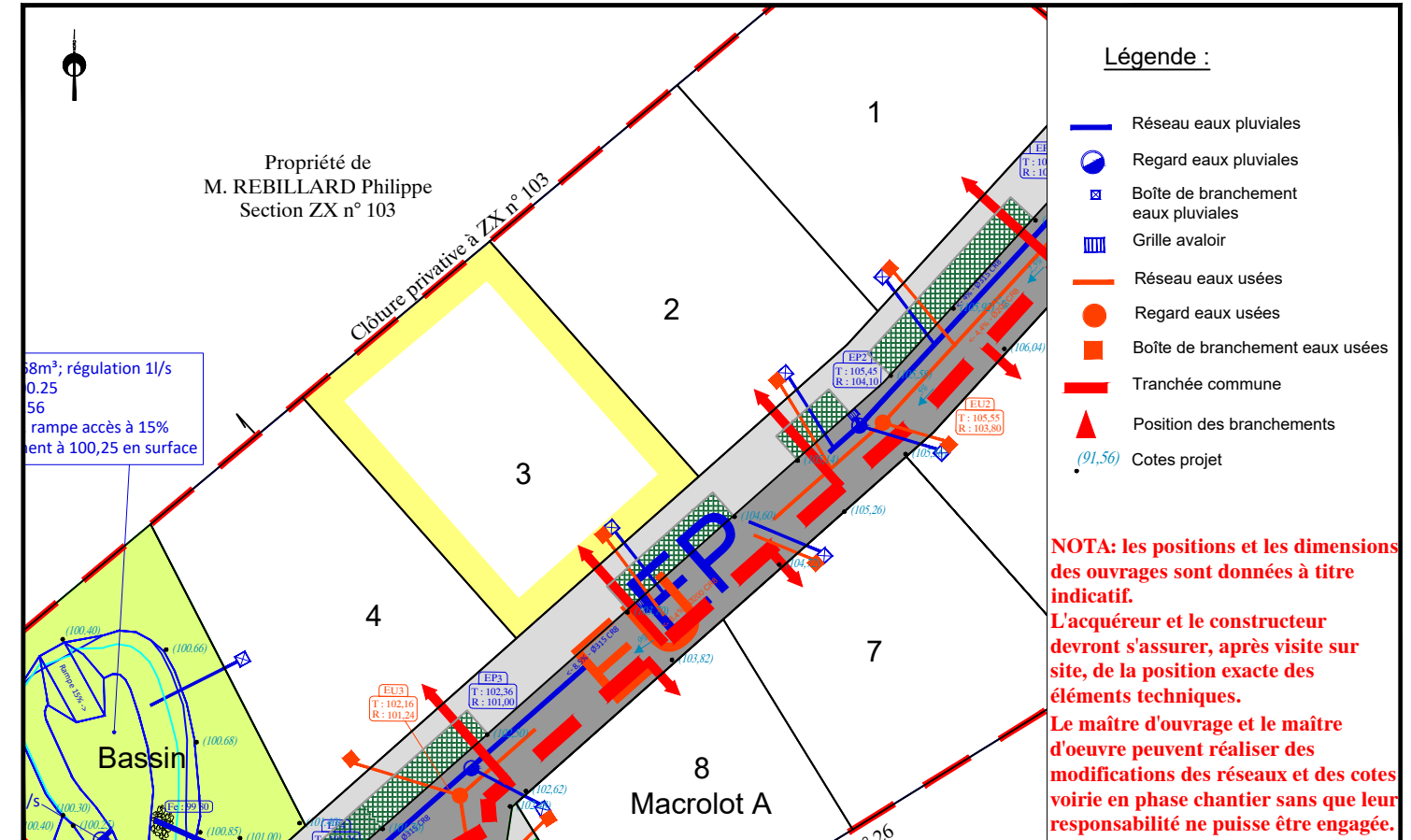
EXTRAIT DU REGLEMENT GRAPHIQUE- Echelle: 1/500



Légende :

- Périmètre de l'Opération
- Zone constructible
- ▨ Zone de construction possible pour les annexes dissociées type garage et piscine
- ▲ Accès imposé - largeur 6m depuis l'angle de la parcelle
- ▲ Accès à choisir - largeur 6m depuis l'angle de la parcelle
- ▲ Accès imposé - largeur 3,50m
- ~ Obligation de planter une haie selon palette prescrite et si clôture : Occultation de la clôture, limitée selon règlement - Articles 11 et 13
- Côte réglementée de seuil
- ▨ Gestion du nivellement avec la topographie du site - Article 11 du règlement (PA 10.1)

EXTRAIT DE PLANS VRD - Echelle: 1/500



Légende :

- Réseau eaux pluviales
- Regard eaux pluviales
- Boîte de branchement eaux pluviales
- Grille avaloir
- Réseau eaux usées
- Regard eaux usées
- Boîte de branchement eaux usées
- Tranchée commune
- ▲ Position des branchements
- Cotes projet (91,56)

NOTA: les positions et les dimensions des ouvrages sont données à titre indicatif. L'acquéreur et le constructeur devront s'assurer, après visite sur site, de la position exacte des éléments techniques. Le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre peuvent réaliser des modifications des réseaux et des cotes voirie en phase chantier sans que leur responsabilité ne puisse être engagée.

NOTA: L'utilisateur est tenu de veiller à la stabilité des bornes, piquets ou repères portés au présent document, notamment par vérification des cotes ou autres indications qu'il comporte. Il signalera en temps utile au Géomètre toutes discordances qu'il pourrait constater.